

# ASSEMBLÉE ANNUELLE

## du Conseil Notre-Dame

Le Conseil Notre-Dame d'Ottawa de l'Union St-Joseph du Canada a eu son assemblée générale annuelle, le 18 janvier au soir, au Monument National. Au dire du "Droit" cette assemblée a été l'une des plus belles dont fasse mention l'histoire de la Société. Voici d'ailleurs l'appréciation de l'organe attitré des Canadiens-français de l'Ontario:

"Non seulement les rapports des officiers ont démontré un progrès matériel surprenant, non seulement ils ont prouvé l'efficacité de la protection accordée à tous les membres, et la puissance de la petite économie, mais, encore et surtout on a démontré que, dans l'Union St-Joseph, malgré quelques parasites qui font tache, on sait se mêler au grand mouvement national et donner au besoin un bon coup d'épaule.

"Les résolutions adoptées pour protester contre l'usurpation des droits sacrés des parents, les secours que l'on a votés pour aider la résistance, l'approbation enthousiaste et unanime que l'on a donnée aux mères de familles qui ont eu l'admirable courage de défendre leurs enfants, dans un siècle et dans un temps où les tendances à l'effacement sont si prononcées, sont autant de preuves que dans l'Union St-Joseph du Canada on peut compter sur une puissance qui résistera aux persécutions contre le français, contre le droit et la justice. On peut être assuré que dans ses rangs on trouvera toujours une légion d'hommes au cœur généreux et patriote qui seront toujours fiers de mettre leurs talents et leurs aptitudes au service des bonnes causes."

La note patriotique a été dominante, tant dans les discours que dans les résolutions adoptées à l'unanimité des voix au sujet de la question bilingue. Le Président, M. le Dr R.-H. Parent, a insisté sur le fait que tous avaient le droit de manifester leur approbation ou leur dissentiment au sujet de ces résolutions; mais il n'y a pas eu une seule voix discordante, pas même celle de M. C.-S.-O. Boudreault qui était dans la salle, et qui, appelé à porter la parole, a cru prudent de garder le silence et de ne pas s'exposer à avoir la partie chaude, en répétant, au milieu de bons patriotes, les accusations blessantes et les insinuations révoltantes de ses articles hystériques, à la presse anglo-protestante. Car, cet ex-président de

l'Association d'Education et cet ex-membre de l'Exécutif de l'Union St-Joseph a trouvé un moyen nouveau de servir les intérêts de la cause nationale: vilipender nos têtes dirigeantes et discréditer nos œuvres les plus belles dans la presse anglaise. Les temps changent, et les hommes aussi!

Voici le texte des deux résolutions adoptées.

A. Résolu, sur proposition de M. Hercule Pinard, secondé par M. J.-A. Blais, que le Conseil Notre-Dame verse la somme de \$100 pour venir en aide, aux institutrices de l'école Guigues, telle somme devant être soustraite par versements, puis remboursée au Conseil, lorsque les salaires injustement retenus auront été remis aux institutrices.

B. Proposé par M. Charles Leclerc, secondé par M. Albert Pinard, et adopté unanimement:

*Attendu que l'Union St-Joseph du Canada a pour mission, d'après sa constitution: "de travailler au maintien et à la propagation de la langue française, de même qu'à la consolidation de nos institutions nationales, civiles ou religieuses";*

*Attendu que la Société, par l'entremise de son Conseil fédéral, de son Exécutif, de ses conseils locaux et de son organe officiel, a toujours pris une part active à la lutte qui se poursuit autour du Bilinguisme dans l'Ontario;*

*Le Conseil local Notre-Dame d'Ottawa, à titre du plus gros groupement de membres de l'Union St-Joseph du Canada et à cause de l'acuité sans cesse croissante de la lutte scolaire ontarienne, désire déclarer de nouveau:*

1o.—Que le Règlement XVII du Ministère d'Education d'Ontario est attentatoire aux droits les plus sacrés et les plus intangibles des Canadiens-français de la province.

2o.—Que la volonté ferme de la population française est de conserver aux écoles franco-catholiques leur caractère bilingue, et d'apprendre aux enfants les deux langues officielles du pays.

3o.—Que les Canadiens-français de la capitale regardent comme un déni de justice la main-mise du gouvernement de l'Ontario sur leurs écoles.

4o.—Que les membres de l'Union St-Joseph du Canada félicitent les mères françaises de la bravoure énergique avec laquelle elles ont pris possession de l'école Guigues, pour la soustraire au

contrôle d'une commission inconstitutionnelle, et pour permettre aux enfants de recevoir l'éducation que les parents veulent qu'ils reçoivent.

5o.—Que la minorité ontarienne continue sa confiance au clergé canadien-français, à l'Association d'Education et à la Commission scolaire issue du suffrage populaire.

6o.—Que le Conseil No 1 prie l'Exécutif de bien vouloir verser, au nom de la société en général, une contribution à la cause scolaire, puisque toute initiative qu'il prendrait pour venir en aide à nos écoles recevrait l'approbation la plus enthousiaste de tous les membres.

7o.—Que le Conseil Notre-Dame, au nom de ses 1,800 membres, tous contribuables et électeurs de la ville d'Ottawa, demande au gouvernement de l'Ontario de faire en sorte que les instituteurs canadiens-français, dont le seul tort est d'enseigner les deux langues officielles du Canada et d'obéir aux instructions expresses des parents, reçoivent le salaire auquel ils ont droit.

D'intéressants discours ont été prononcés. M. Albert Pinard, député, a félicité ses compatriotes de rester fermes dans la défense de leurs droits. La St-Joseph, a-t-il déclaré, reste fidèle à sa devise et à son passé en jouant un rôle actif dans la lutte scolaire. S'il est beau de faire de l'assurance-vie, il est encore plus beau de faire du patriotisme pratique.

M. Charles Leclerc a fait observer qu'il ne fallait jamais négliger une occasion de manifester à la population anglaise, pour son éducation, et à la population française pour son édification, le sentiment véritable qui anime la minorité ontarienne. Il faut par cette propagande raisonnée faire contrepoids aux manœuvres odieuses de ceux qui cherchent à faire croire que les Canadiens-français n'ont pas de griefs sérieux. La vérité est que la minorité ontarienne souffre un martyre et a une confiance absolue en l'Association d'Education. Monsieur Leclerc a ensuite fait un appel en faveur du Centin Collégial, destiné à nous préparer des défenseurs plus compétents, plus sérieux et plus consciencieux que nos politiciens d'aujourd'hui.

M. Alexandre Grenon a surtout traité des événements qui se sont déroulés à l'école Guigues et a félicité les mères canadiennes de leur énergique patriotisme. Ces femmes courageuses et dignes ont l'admiration de toute la race. Si les mères canadiennes-françaises ont de nombreux enfants, ce n'est pas une raison pour que le gouvernement les leur vole sans qu'elles les défendent, comme les lionnes.

Il nous fait plaisir de donner, dans son texte le discours de M. le Dr R.-H. Parent:

"Si j'ai bonne mémoire, il y a déjà plus de six ans que j'occupe la position de Président du plus beau conseil local de l'Union St-Joseph du Canada. J'ai alors accepté cet honneur, qui comporte des responsabilités et des devoirs, parce que j'estimais que tout citoyen devait se rendre utile à ses semblables, comme tout catholique devait servir les intérêts de sa religion et comme tout patriote devait contribuer à la grandeur et au progrès de sa Patrie. Durant ces six années de présidence, j'ai été récompensé au centuple des légers sacrifices de temps et d'énergie que j'ai faits pour notre belle société; j'en ai été récompensé parce que, au milieu de nos luttes et tracasseries de toute sorte, c'était toujours reposant et réconfortant pour moi, chaque mercredi soir, de passer des heures de douce camaraderie dans les assemblées du bureau de Direction du conseil local Notre-Dame de la St-Joseph. Là, on travaille dans la concorde et l'harmonie à la bonne administration d'une mutualité que nous voulons puissante et progressive pour l'avantage de ses membres et pour le relèvement social de notre nationalité.

Les chiffres contenus dans les rapports du receveur et du trésorier vous donneront une idée du travail accompli par notre Conseil durant 1915. Par le montant payé en bénéfices de mortalité ou de décès, il est facile de constater que la St-Joseph, dans Notre-Dame d'Ottawa, soustrait une foule considérable de veuves, d'orphelins et de malades à la gêne ou à la misère.

Mais il est regrettable de voir que l'effectif du Conseil tend à diminuer d'une manière sensible. Nous ne sommes guère que 1,745 membres à l'heure actuelle, tandis que nous étions 1,845 lors de la célébration des noces d'or de la Société, en juin 1913. Cette diminution a son explication dans la crise économique que traverse le pays, crise qui s'est fait cruellement sentir chez toutes les sociétés mutuelles. Nous faisons tout en notre possible pour empêcher les radiations de se produire. Mais il en survient toujours quand même, et le recrutement n'est pas assez actif pour y faire contrepoids.

A mon sens, la question la plus importante qui mérite votre attention ce soir, est celle des moyens à prendre pour promouvoir la propagande. Notre Conseil ne doit pas marcher à reculons. Il faut combler les vides des radiations par de nouvelles recrues. L'enrôlement est à l'ordre du jour. Mais s'il est bon d'enrôler des soldats pour aller lutter contre la barbarie en Europe, il n'est pas mauvais d'enrôler des mutualistes pour lutter contre le paupérisme et ses misères, au Canada, à Ottawa principalement. La Société et le Conseil No 1 ont besoin du concours de toutes les énergies dans ce